

# INFOS TROPHEE REGIONAL JEUNES n°2 MAROMME (76) – 2 novembre 2024

Le TRJ2 se déroulera **le samedi 2 novembre** à **Maromme** dans les gymnases Rabelais (7 terrains) et Cauchy (5 terrains) situé rue Ernest Danet.  
Les deux JA seront désignés par la CLOT de Normandie.

Poussins : SH – SD – DH – DD

Benjamins – Minimes – Cadets : SH – SD – Dmx

1 tableau : 8 euros

2 tableaux : 10 euros

Les Clubs peuvent inscrire tous les joueurs qu'ils souhaitent. Ils devront être licenciés à la date d'inscription. **Seuls les meilleurs joueurs seront retenus** ; 2 seront sélectionnés par l'Equipe Technique Régionale. (Article 2.2.1)

Les joueurs dont la présence est vivement souhaitée doivent s'inscrire en priorité sur le TRJ ; **toute exemption doit être demandée auprès de Yann Boulet, Arnaud Hingant et Marc Debon.**

Pour les joueurs inscrits avec X en Doubles ou Mixte, les paires seront constituées selon l'article 2.2.1 du règlement TRJ.

Les inscriptions devront se faire directement sur Badnet.

Voici le lien pour ces inscriptions : <https://badnet.fr/tournoi/accueil?eventid=26005>

**Il est souhaitable de régler les inscriptions sur Badnet.**

Dates limites :

**23/10/2024** : Fermeture des inscriptions sur Badnet

**24/10/2024** : Diffusion des joueurs retenus pour la compétition

**24/10/2024** : Tirage des tableaux

**25/10/2024** : Diffusion des convocations sur Badnet et le site de la Ligue après validation du JA

Si vous avez des demandes particulières, vous pouvez contacter ces deux personnes :

Commission Jeunes : [debon.marc@wanadoo.fr](mailto:debon.marc@wanadoo.fr) ou au 06 89 56 54 97

Responsable ETR : [boulet.normandiebad@gmail.com](mailto:boulet.normandiebad@gmail.com) ou au 07 88 69 84 01

Attention : Seuls, les poussins seront récompensés à chaque étape (médailles). Les autres le seront à l'issue de la finale TRJ (voir règlement).

*Le TRJ3 aura lieu à Isgny le Buat le dimanche 8 décembre en Doubles et Mixte pour les Benjamins, Minimes et Cadets et en Simple et DH – DD pour les Poussins.*